# Rapport d'activités
# Antenne locale
# Sud Gironde
# Année 2016

## HABITER, un premier pas vers la reconnaissance

Elles sont plus de trente familles qui sont installées sur un chemin forestier à la frontière de trois communes Castres Gironde, Portets et St Selve. Pour certaines d'entre elles cette installation est ancienne, elle date de plus de 20 années et beaucoup d'enfants sont nés avec pour seul horizon les contours du chemin, à gauche la carrière en exploitation

Installation de familles chemin des limites Castres Gironde / Portets

**Centre social ADAV 33 Antenne Sud Gironde**
**ZI de Dumes Rue Condorcet 33210 Langon**
**☎ 05 56 76 26 30 Email : antenne.sudgironde@adav33.fr**
**Site Internet : www.adav33.fr**

Entrée du chemin des limites

et à droite les bois. Sur ce chemin il n'y a rien, aucun confort, seul point d'eau public pour trois kilomètres et demi de chemin cabossé et caillouteux qui mettent à mal les amortisseurs des véhicules.

Ce chemin est comme un abri et les familles l'ont progressivement privatisé en s'y installant avec leurs caravanes tant bien que mal.

En effet c'est comme un no man's land, personne ne vient pour les expulser. Le chemin les met à l'abri et à l'écart de toute forme de reconnaissance et de prise en compte de leur situation sociale dégradée. Presque personne ne vient si ce n'est particuliers et entreprises qui viennent y déverser leurs déchets domestiques et industriels sans aucune considération pour l'environnement et la santé de ces familles. Ils sont comme invisibles, retranchés. Les autres familles les appellent d'ailleurs « les indiens » comme pour signifier un groupe d'intouchables qu'il faut mettre à l'écart et laisser entre soi.

Pourtant depuis plusieurs années, des constats portés par les travailleurs sociaux, les citoyens, les personnalités religieuses et quelques élus volontaristes remontent et sont partagés d'abord au niveau local puis au niveau départemental. Lentement, une prise en compte partagée de cette situation sociale indigne et inhumaine émerge enfin et des positions se dessinent qui donnent naissance à un projet.

C'est ainsi que l'année 2016 représentera la première pierre d'un projet ambitieux, reloger dignement dans le respect des différences et avec un accompagnement adapté les 35 familles qui stationnent sur ce chemin. Le projet démarre donc avec une démarche de création d'un habitat adapté intitulé « la belle étape » et porté par le bailleur social Gironde Habitat. C'est Emmaüs Habitat qui réalise la construction avec un por-

tage politique et financier de la CDC de Montesquieu, l'Etat avec la Sous Préfecture de Langon et le service habitat du Département de la Gironde.

Jeune couple du chemin

7 familles dans un premier temps seront relogées dans des logements neufs et adaptés à leur mode de vie. Les familles seront accompagnées dans ce logement par notre association sous le régime de la sous-location. Progressivement, elles prendront en main leur logement et intègreront les connaissances indispensables à la bonne gestion de celui-ci.

Ce projet représente donc une avancée majeure dans la reconnaissance d'une problématique de «l'habiter» pour les familles de culture manouche qui ont arrêté de voyager et se sont progressivement retrouvées mises à l'écart de notre société.

Pour autant nous ne pouvons nous satisfaire complètement tant que nous n'aurons pas relogé les autres familles qui vivent encore dans ce lieu. D'autres projets sont à l'étude qui devraient apporter des solutions à toutes les familles stationnant sur ce chemin dans un avenir proche.

Fabrice Lantoine

**LE CHEMIN DES LIMITES / Un PROJET AMBITIEUX**

- 35 familles soit 91 personnes installées sur ce chemin sans eau ni électricité pour certains depuis plus de 20 ans. Il s'agit à moyen terme d'offrir une solution de relogement digne à toutes ces familles.
- 3 Projets devraient permettre le relogement de ces familles :
  - Castres Gironde la belle étape 7 familles en sous location avec l'ADAV 33 bailleur social Gironde Habitat relogement en mai 2017
  - Portets création d'un terrain de stabilisation pour 12 familles en caravane projet porté par la CDC Podensac ouverture possible en mars 2018
  - St Médard d'Eyrans création d'un habitat adapté ouverture à définir.

## Les évènements majeurs en 2016

➲ La préparation du relogement de 7 familles à Castres Gironde
➲ La poursuite du projet femmes en partenariat avec les services sociaux du Département
➲ La démarche d'évaluation de l'aire d'accueil de Toulenne en partenariat avec la CAF Gironde
➲ La mise en place d'une borne numérique d'accès à Internet et son animation par un chargé de service civique
➲ La validation d'un nouveau contrat de projet centre social 2018/ 2022

## Une équipe au service du projet

### Un conseil d'administration

L'Association et ses Administrateurs mènent des démarches visant à mobiliser les divers acteurs – décideurs de la vie sociale que sont les élus, les représentants de l'État, les collectivités et les responsables des administrations.

### Une équipe de salariés

Les actions sont assurées par des **professionnels de l'action sociale et éducative,** avec la libre adhésion des familles.

- **1 Directeur de l'antenne à temps plein :** Mr Fabrice Lantoine
- **1 Chargé de médiation scolaire / accès aux loisirs à temps plein** : Mlle Virginie Chatel
- **1 Assistante sociale / intervenante sociale à temps plein** : Mme Angelina Leao
- **1 Secrétaire socio administrative / agent d'accueil à 2/3 temps :** Mme Maguy Pagnoux-
- **1 éducateur spécialisé Territoire de Portets Castres à 0.15 ETP** : Mr Christophe Carreno
- **1 chargé d'insertion par l'économique à 0,10 ETP :** Mr Alain Llonin
- **1 chargé de mission service civique accès au numérique** à 0.6 ETP Me Sarah Vignolles
- L'équipement bénéficie de l'infrastructure de l'ADAV33

# L'ADAV 33 Une association au service d'un projet

## DES MISSIONS GLOBALES

- **Favoriser l'autonomie** et la **promotion sociale** des Voyageurs et personnes itinérantes,
- **Favoriser la mixité sociale et culturelle** sur le territoire,
- **Favoriser l'accès aux droits**, le **respect des devoirs** et l'**accès à la citoyenneté**.

## DES GRANDS TYPES D'ACTIONS

Des actions visant à **réduire la précarité des personnes les plus démunies** et vulnérables et favoriser l'accès aux droits sociaux,

Des **actions de prévention, d'accompagnement social, éducatif et d'insertion** directement auprès des familles et personnes isolées,

Des **actions d'appui technique** auprès des services de droit commun amenés à rencontrer les Voyageurs et itinérants, afin de les aider à prendre en compte la spécificité des situations et à construire des réponses adaptées,

Des actions relevant du **développement social sur les territoires,**

Des actions d'**Information**, de **Formation**, de **Médiation**, de **Conseil Technique** ou d'**Expertise**, auprès des divers acteurs de la vie locale (Élus, services de l'État, services des Collectivités locales, Associations, etc…)

## UN TERRITOIRE

- **¼ de la Gironde** comprenant l'arrondissement de Langon, la CDC du Val de Leyre, et une partie de la CDC Montesquieu

- **à Dominante rurale et semi rurale**, avec de fortes zones d'implantation des familles sur les environs de Langon, La Réole, St Macaire, et Portets Castres / Gironde

**Avec une répartition inégale des populations accueillies et des besoins**

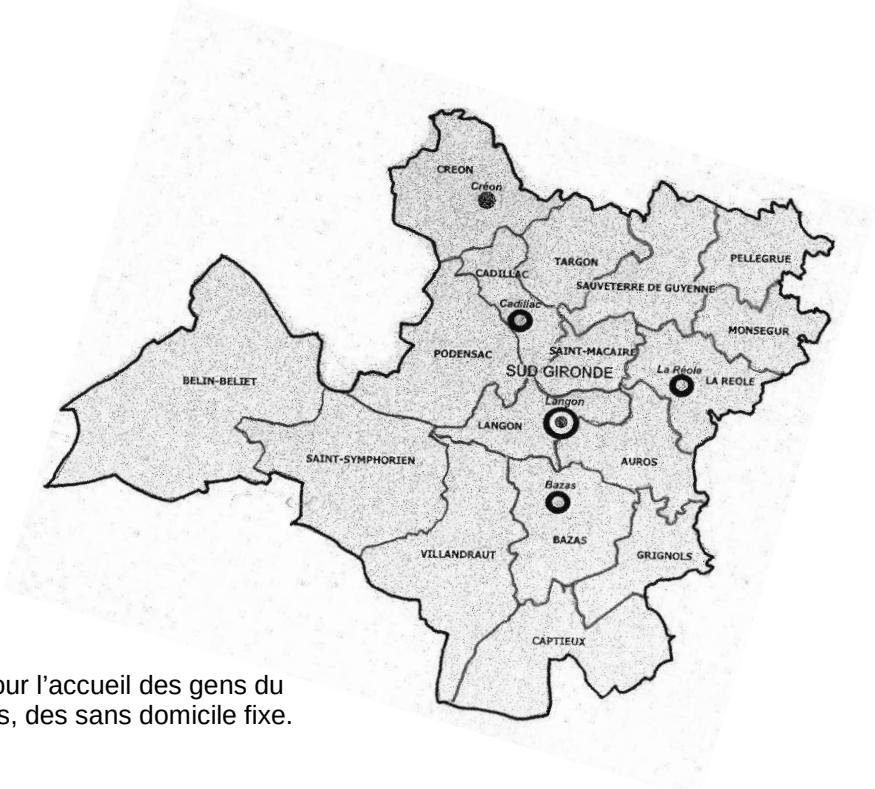


**Un territoire en manque d'équipement** pour l'accueil des gens du voyage, des travailleurs européens précaires, des sans domicile fixe.

**Un territoire en recomposition politique** conséquence de la loi NOTRE des projets sociaux de territoire à conforter et développer.

## Un service structuré en thématiques d'intervention

- **L'habitat** dans toutes ses dimensions : du stationnement des caravanes à l'habitat "banalisé", l'habitat adapté, la résorption de l'habitat insalubre ou illégal

- **L'accès aux droits sociaux, l'élection de domicile et le RSA , l'accès au numérique** pour les gens du voyage et personnes itinérantes, travailleurs saisonniers européens ou sans domicile stable

- **La scolarisation** et la **formation** des jeunes

- **L'aide à la création d'entreprise et l'accès à l'emploi**

- La **santé**, les actions de prévention santé et citoyenneté

- **La culture, les loisirs et les vacances**

- **L'accompagnement spécifique des familles les plus démunies, l'intervention sociale territoriale**

- Des actions de **développement social local**

- **Des actions de conseil / formation** auprès des acteurs éducatifs et sociaux, auprès des élus

## Les financements 2016

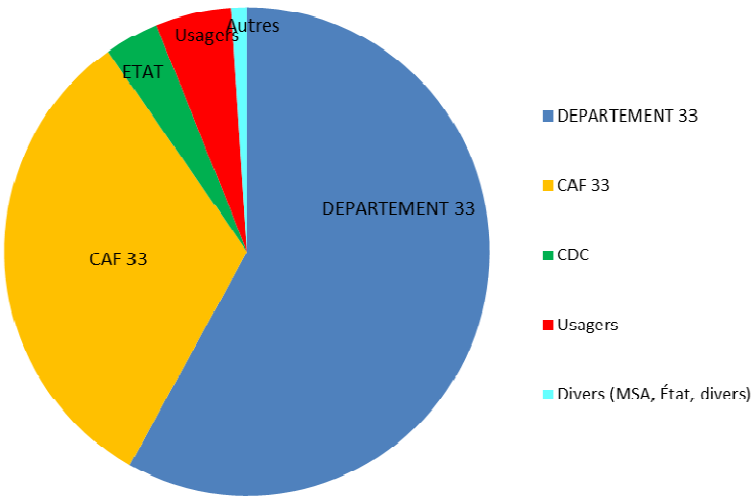


Les financements sont liés au fonctionnement global de la structure ou bien directement aux projets développés par l'équipe du centre social.

Les financements restent stables sur l'année 2016. La participation des usagers augmente sensiblement du fait de l'augmentation des personnes domiciliées

| | |
|---|---|
| DEPARTEMENT 33 | 58,03 % |
| CAF 33 | 32,25 % |
| Usagers | 5,04 % |
| CDC | 3,62 % |
| Divers (MSA, État, Divers) | 1,06 % |

## G jeune, manouche, et l'insertion ?

**G.** a 32 ans. Elle s'est mariée très jeune et a eu son premier fils à 19 ans. A l'époque, ses parents lui ont dit qu'elle devait demander le RMI et qu'elle le toucherait tous les mois ; ça l'aiderait à payer les traites de sa caravane.

Le jeune couple s'est installé sur le terrain des parents du conjoint de G. et la famille s'est agrandie ; 3 autres enfants sont arrivés.

G. est une jeune femme manouche et elle connait bien les coutumes liées à sa culture : son conjoint travaille un peu à la vigne et elle s'occupe de ses enfants et de la caravane. Lorsqu'elle a besoin d'aller chez le médecin ou de faire les courses, c'est son conjoint qui la conduit : elle n'a pas besoin du permis de conduire ; d'ailleurs sa mère et ses sœurs ne l'ont pas et ne s'en plaignent pas.

Atelier cuisine projet femmes

En 2010, dans le cadre du RSA, son assistante sociale lui demande de s'inscrire à des ateliers mis en place par la MDSI pour pouvoir continuer à percevoir cette prestation si importante pour elle.

G. n'a pas trop envie de sortir de chez elle mais elle comprend que si elle ne vient pas, le RSA sera coupé (c'est arrivé à sa cousine). Lors des premières séances, le conjoint de G. l'attend à la porte de la MDSI, c'est lui qui l'a amenée et il ne veut pas perdre trop de temps ; d'ailleurs, il fait sonner son portable dès que l'heure de la fin de l'atelier est dépassée.

A chaque fin de session, lorsque G. a participé à toutes les séances, un bilan est organisé pour toutes les femmes. G. est plutôt timide et n'ose pas parler mais les autres femmes donnent leur avis sur les différents ateliers et expliquent qu'elles y viennent parce que c'est obligatoire mais que si elles avaient le choix, elles resteraient chez elles avec leurs enfants.

Lorsqu'elle rencontre son assistante sociale pour signer le contrat d'engagement réciproque, G. lui demande quels seront les prochains ateliers mis en place : cette année, ce sera la cuisine.

G. vient maintenant avec plaisir ; c'est sa cousine qui a eu le permis de conduire récemment qui l'emmène.

Cette fois, le groupe est mixte, c'est-à-dire qu'avec les femmes de la communauté, il y a des « gadji » qui, elles aussi, perçoivent le RSA et viennent aux

ateliers.

En effet, lors du dernier bilan, certaines femmes se sont plaintes que les ateliers n'étaient fréquentés que par les femmes « Gens du Voyage » et que ce n'était pas normal voire discriminatoire. G. est d'accord même si elle pense que, de toute façon, elle sera toujours considérée comme « différente » des autres femmes et rejetée par la société.

Toutefois, lors des 10 séances de l'atelier cuisine, G. commence à discuter avec une femme qui vit en maison avec son mari, elles échangent des recettes de cuisine…

Atelier couture projet femmes

En parallèle avec les ateliers, G. s'est inscrite à l'auto-école sociale bouger c'est permis, son assistante sociale l'a convaincue qu'elle était capable d'obtenir le permis de conduire même si elle n'a presque pas été à l'école.

Et en effet, au bout de 10 mois d'effort, G. obtient le fameux permis de conduire. Elle est la première femme de sa famille à l'avoir et elle en est très fière.

Avec l'ADAV33, G. et son conjoint ont obtenu une aide et un prêt social sur des fonds mis à disposition par la Fondation Abbé Pierre pour les aider à finir le chalet que ce dernier avait commencé à construire sur le terrain de ses parents.

La famille va bientôt vivre dans un « vrai » logement et la médiatrice scolaire de l'ADAV33 explique à G. qu'elle va devoir inscrire ses plus grands enfants au collège car les cours par correspondance ne seront plus possibles pour eux maintenant qu'ils vivent en maison.

Aujourd'hui, après six années de participation aux ateliers du Projet Femmes, G. mesure son évolution : elle qui venait à reculons aux ateliers, parfois sans avoir pris le temps de quitter son pyjama et de s'habiller, se rend aujourd'hui seule à la MDSI ou à l'ADAV33 ; ses enfants fréquentent le collège et elle croise régulièrement sa nouvelle amie dans les magasins.

Finalement, elle n'est pas si différente que cela…

**Le projet femmes 2016 en quelques chiffres**

- 10 Intervenants sociaux impliqués

- 43 Femmes en insertion concernées

- 3 Ateliers mis en place :

- ♦ Aller vers l'emploi (9 séances)
- ♦ Cuisine et insertion (8 séances)
- ♦ Couture (8 séances)

## 1 – L'ACTIVITE 2016 / ÉLECTION DE DOMICILE / SERVICE SOCIAL / RSA

### Élection de domicile

Cette année nous comptabilisons un nombre total de 277 boîtes aux lettres contre 181 boîtes aux lettres fin 2015, soit une augmentation considérable de 50 % de notre capacité d'accueil. En parallèle, nous observons 88 demandes d'entrées en domiciliation au cours de l'année et 65 sorties du dispositif.

Ce sont les travailleurs saisonniers européens ou français qui sont à l'origine de cette augmentation. Le public traditionnel gens du voyage de l'association est très stable voire a tendance à diminuer puisque nous accompagnons tous les ans une dizaine de familles vers le logement.

Il faut remarquer que peu de CCAS locaux font la démarche de domicilier les travailleurs européens. Aujourd'hui ils représentent 35 % de notre public en élection de domicile. Ouvrir une élection de domicile pour ces personnes leur permet, si des conditions règlementaires sont réunies, de légaliser leur situation en France et faire valoir leurs droits sociaux ou bien ouvrir un compte en banque. C'est également un moyen efficace de lutter contre le travail au noir.

### Accès aux droits sociaux

**RSA instruction** Notre service RSA instruction et accompagnement est référent en 2016 de 114 personnes. Ce chiffre est stable par rapport à l'an dernier et ne concerne que les personnes qui sont domiciliées à l'ADAV 33 et ont une réalité de vie itinérante. Notre association par son partenariat étroit avec les autres services instructeurs RSA dont les principales MDSI du territoire, mène également tout un travail d'accompagnement des familles gens du voyage du territoire.

**FSL Fluides** Les demandes d'aides pour le paiement des fluides via le Fond Solidarité Logement sont en nette augmentation cette année. Elles illustrent bien la difficulté croissante des familles installées sur l'aire à régler l'eau et l'électricité. On assiste bien à une précarisation des familles qui sont stationnées sur l'aire d'accueil de Toulenne.

**Permanences sociales** 100 permanences sociales d'une demi-journée ont été assurées par notre assistante sociale cette année. Elles ont concerné 350 personnes ou familles. Nous remarquons aujourd'hui une augmentation des demandes des travailleurs saisonniers et travailleurs pauvres qui cherchent à mieux faire valoir leurs droits sociaux et qui ont besoin d'un accompagnement aux droits.

Une borne informatique, en quoi cela consiste ? C'est une borne d'accès à internet qui se veut accessible à tous les usagers de l'ADAV 33. Elle permet de naviguer sur différents onglets à l'aide d'un écran tactile. Sur notre borne, nous pouvons accéder au site de la Caf, de Pôle emploi, des Impôts, du RSI et de l'assurance maladie.

La borne a été réalisée en partenariat avec une société informatique à partir d'un cahier des charges élaboré par une commission de travail thématique réunissant une équipe de travailleurs sociaux de l'association ADAV 33.

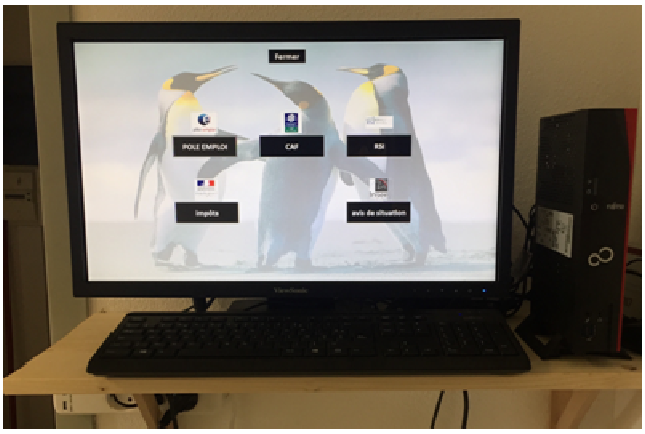

Borne tactile à disposition à l'accueil de l'antenne

**Accompagnement sur la borne**

Ce matin, Madame S. vient car elle a reçu le papier pour faire ses déclarations trimestrielles de la Caf via son compte. Elle souhaite qu'on lui remplisse une feuille papier pour sa déclaration. Je lui explique que nous n'avons plus de feuilles pour déclarer sur papier mais que nous avons installé une borne informatique depuis quelques mois, dans le but de permettre aux personnes de s'adapter petit à petit à cette démarche à travers le numérique. Je lui propose donc de l'accompagner pour sa déclaration. Une fois devant la borne, Madame S. refuse de toucher elle–même la borne informatique de peur de faire une bêtise. Elle souhaite dans un premier temps seulement regarder. Sachant que c'est la première fois, je lui explique en détail chaque étape à faire. Une fois la déclaration presque terminée, je propose à Madame S. de cliquer sur les dernières confirmations, elle accepte. Comme son mari a travaillé, elle me demande ensuite d'envoyer par courrier ses bulletins de salaire. J'informe Madame S d'un dispositif sur le site de la CAF qui consiste à joindre un document en le scannant, via l'informatique directement. Madame S., semble un peu perdue, mais accepte de faire cette démarche.

Pour finir, la Caf nous demande d'ajouter une adresse mail. Madame S. n'en a pas ; je lui propose de l'accompagner pour en créer une

en lui expliquant l'utilité.

Je lui note sur une carte prévue à cet effet, son adresse, ses différents identifiants et ses mots de passe. J'explique à Madame S. que ces nouvelles solutions informatiques concernent un nouveau phénomène qui s'appelle la dématérialisation. Cela consiste à transformer les documents papiers en format numérique pour faciliter la circulation des documents, l'archivage et rendre l'administratif plus écologique. Madame S. accepte donc d'envoyer les bulletins de salaire de son mari via le site,

et souhaite même que je lui explique comment on fait. Une fois le document envoyé, elle trouve que cette méthode est beaucoup plus simple et va faciliter leur déclaration pour la Caf et Pôle emploi. Madame S. craint malgré tout d'arriver à faire ses démarches seule à travers la borne informatique.

Je lui explique qu'il y aura un accompagnement à la borne avec elle aussi souvent qu'elle en aura besoin. Elle semble rassurée et va en parler autour d'elle pour faire connaître cette nouvelle méthode.

**L'initiation à l'informatique**

Pour permettre au public d'être plus serein dans les démarches à travers l'outil informatique, des ateliers collectifs vont être mis en place pour rassurer les personnes sur le numérique. Il est important de les sensibiliser pour leur permettre de pallier au mieux à ce processus de dématérialisation et de réduire au maximum cette fracture numérique.

Justine Darblade stagiaire IRTS

Assistante sociale 2ème année

**ACCES AUX DROITS NUMERIQUES**

Depuis le mois d'octobre, nous accueillons dans notre centre social un chargé de mission service civique en partenariat avec Cap solidaires dont la mission principale est de favoriser l'accès aux droits numériques des usagers du centre social.

L'accompagnement est plutôt individuel. Il permet également de créer avec les personnes une adresse Email, véritable complément à une adresse ordinaire.

Les demandes portent surtout sur l'accès aux services publics et les actualisations à la CAF, à Pôle emploi, RSI ou bien le service des impôts.

Lors de notre dernière consultation des usagers en mars 2016 le besoin d'accès internet s'est révélé constituer une de leur première préoccupation

## 2 – L'ACTIVITE 2016 / HABITAT

### Accès au logement

Cette année, notre association a réalisé 9 démarches d'accès au logement en locatif dans le cadre du FSL. Ce chiffre est très stable par rapport à l'année précédente. Les relogements cette année ont également concerné un public de sans domicile fixe et de travailleurs saisonniers qui ont moins d'attaches territoriales que notre public traditionnel. Il a fallu mener tout un travail de partenariat et d'accompagnement allant jusqu'à l'aide à l'aménagement et l'ameublement du logement pour certaines personnes.

Aire d'accueil de toulenne

Un travail de partenariat étroit s'est notamment effectué avec l'association Partages sans Frontières.

### Prêts caravane

5 demandes de prêts sociaux caravane ont été instruites par notre association en partenariat avec la CAF cette année et 4 accords CAF ont permis à des familles identifiées en grande difficulté de pouvoir emprunter à taux zéro pour l'achat d'une caravane. Une demande de prêt social pour un groupe électrogène a également été effectuée.

### Accès à la propriété / Aide à l'installation

En 2016, plusieurs opérations d'aide à l'habitat ont été réalisées. Nous avons particulièrement travaillé sur des opérations d'aide au raccordement eau et électricité. En tout 4 dossiers ont été montés qui ont permis aux familles de bénéficier d'un raccordement définitif ceci avec l'assurance que les installations électriques soient aux normes actuelles.

Ces opérations sont montées avec l'intermédiaire des fonds Abbé Pierre que nous pouvons déclencher. Elles permettent d'aider les familles avec un système de subventions et de prêt sans intérêts qui est géré directement par notre association.

Nous avons également soutenu une famille pour la construction de sa maison en aidant de la même façon le financement de la charpente et de la toiture.

Cette année nous avons également accompagné plusieurs familles ou personnes dans l'accès au locatif qui n'avaient aucun meuble car ils vivaient auparavant à la rue ou bien dans un camion.

Nos partenariats avec l'association Partages sans frontières, le secours populaire ou bien le secours catholique nous ont permis à moindre coût de pouvoir aider ces familles.

## Agir Dans l'ECOLE

Janvier 2016, la médiatrice scolaire de l'ADAV 33 est contactée par la Mairie de Preignac au sujet de conflits devenus quotidiens entre les enfants de l'école primaire, notamment avec les enfants issus de la communauté des gens du voyage. Ces conflits n'ont pas lieu en classe mais uniquement en récréation, sur la pause méridienne… Ils sont synonymes de violences

verbales et physiques, de propos racistes entre enfants. Ces conflits débordent parfois entre parents sur le parking de l'école et bien souvent dans les deux cas, le personnel municipal affecté à l'école se retrouve démuni et désemparé face à l'escalade de ces situations conflictuelles.

Après plusieurs rencontres de travail entre les élus et techniciens de la Mairie, nous proposons de mettre en place à la rentrée de septembre un projet d'intervention socio éducative dans l'école. L'idée est de pouvoir s'adresser à tous les enfants et particulièrement les enfants de cycle 3 les plus concernés par ces passages à l'acte. Il s'agit aussi de travailler avec le personnel municipal affecté à la pause méridienne afin de mener un projet d'intervention globale ajusté aux différents interlocuteurs. Les parents d'élèves ne sont pas oubliés et une communication du projet leur est faite et l'idée d'une conférence à destination de ces parents est également planifiée.

Un atelier « Bien Vivre Ensemble » avec les CM1 et CM2 et une table ronde avec le personnel communal qui encadre les enfants en relais des enseignantes sont organisés dans un premier temps. Afin de mener à bien ce projet, la médiatrice fait appel à David Lusseau de RESAIDA, qui intervient en milieu scolaire sur les thématiques de santé et du vivre ensemble. Nous travaillons avec Résaida depuis longtemps et avons l'habitude de co construire ensemble des projets d'intervention sur mesure.

Et c'est ainsi que cette action a vu le jour.

Les rencontres avec les enfants se sont organisées le jeudi sur la pause méridienne par groupe de demi-classe. 36 enfants de 8 à 11 ans ont participé. Chaque groupe a vécu deux séances. Le déroulement pour

chaque groupe était identique : dans un premier temps une explication rapide de l'action suivie par une présentation de chacun, David Lusseau et la médiatrice également, en insistant sur ses passions. Chaque enfant pouvait ainsi exprimer ce qu'il aimait faire et ce qui le rendait heureux. Puis 3 enfants choisis parmi les nombreux volontaires, préparaient et jouaient devant le reste du groupe une saynète illustrant une

situation de harcèlement verbal où la victime finissait par craquer et devenir violente physiquement, ce qui lui valait d'être renvoyée de l'école. C'est alors que David Lusseau accompagné de la médiatrice, enclenchaient et suscitaient la discussion autour des thèmes : Violence contre autrui, contre soi, Mal être, Souffrance, Respect, Paroles…

La discussion s'ouvrait sur une question :
« Qu'est-ce qu'être en bonne santé ? » et les enfants n'ont pas eu de difficulté à apporter les réponses : être bien dans son corps, bien dans sa tête et bien avec les autres !

Chaque enfant a pu s'exprimer, s'il le souhaitait, et ainsi tenté de comprendre pourquoi un enfant peut devenir un harceleur, pourquoi un enfant peut devenir une victime, quelle est l'origine de la violence, quelles sont les différents types de violence, quelles sont les moyens de protection et comment lutter contre tous les types de violence. Les enfants prenaient conscience que la violence verbale était tout aussi douloureuse finalement que la violence physique et que les mots sont parfois plus durs que les coups.

Pour certains groupes, de minis-débats autour de cette idées sont apparus. C'est alors qu'ils listaient l'ensemble les « mots qui font mal » pour en déduire qu'il s'agissait d'insultes, de moqueries liées à l'identité de chacun. Et d'en déduire que chacun étant différent, pour apprendre à bien vivre ensemble il fallait avant tout se respecter les uns les autres.

Les questions de la victime et du témoin ont été également abordées. Quand un enfant est victime de violence, ou témoin d'un acte de violence que doit-il faire?

De nombreux débats autour de cette question ont vu le jour, pour certains il ne fallait surtout pas en parler, sinon ils risquaient de devenir « une balance », pour d'autres au contraire, il fallait le dire …. Oui mais à qui ? Les enfants après avoir opté pour la libération de la parole ont listé les personnes ressources de leur entourage : parents, enseignantes, personnel municipal, animateurs… des adultes à leur écoute qui pourraient agir.

A l'issue des deux séances, un questionnaire a été remis aux enseignantes pour que les enfants puissent les remplir en classe. Au dépouillement des questionnaires, force de constater, que ces ateliers ont révélé une prise de conscience et de responsabilité individuelle et collective.

Une dernière séance regroupant les deux classes concernées, a été organisée afin de réaliser le bilan de l'action avec les enfants.

Afin de faciliter les prises de paroles, la médiatrice avait confectionné et apporté un « bâton de parole ». Chaque enfant a pu, s'il le souhaitait, s'exprimer sur l'évolution des comportements. Les enfants sont restés sur une note positive, et certains ont témoigné d'un changement dans leur propre comportement et une réflexion quant à leur mode de réponse face aux attaques.

En parallèle, durant les vacances d'Automne, David Lusseau et la Médiatrice ont mis en place une matinée table ronde a destination du personnel municipal travaillant avec les enfants.

L'idée de cette rencontre était de les informer de cette action, de présenter le déroulement des séances menées avec les enfants et de leur permettre de s'exprimer sur ce sujet. Les quatre personnes présentes ont pu bénéficier d'un temps d'échanges riches sur leurs pratiques professionnelles. Elles ont toutes les quatre apprécié cette matinée et l'ont considérée comme un réel supplément à leur formation initiale. De plus, elles ont émis le souhait de se revoir et de participer à d'autres tables rondes sur ce sujet.

Au vu des bilans positifs de cette action, la Mairie de Preignac a sollicité à nouveau l'ADAV33 pour l'année 2017 avec de nouvelles perspectives, notamment une conférence à destination des parents animée par David Lusseau, l'animation des ateliers d'expression artistique sur le même sujet pour la classe de CE2, et le développement de tables rondes pour le personnel municipal travaillant avec les enfants.

C'est une nouvelle forme d'intervention pour notre association et aussi une forme de soutien et d'accompagnement aux élèves pour faire en sorte que l'Ecole soit un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu d'éducation du vivre ensemble.

Virginie Chatel

## CNED

Cette année 82 dossiers ont été réalisés à la demande des familles entre juillet et décembre 2016 avec l'accompagnement de notre service.

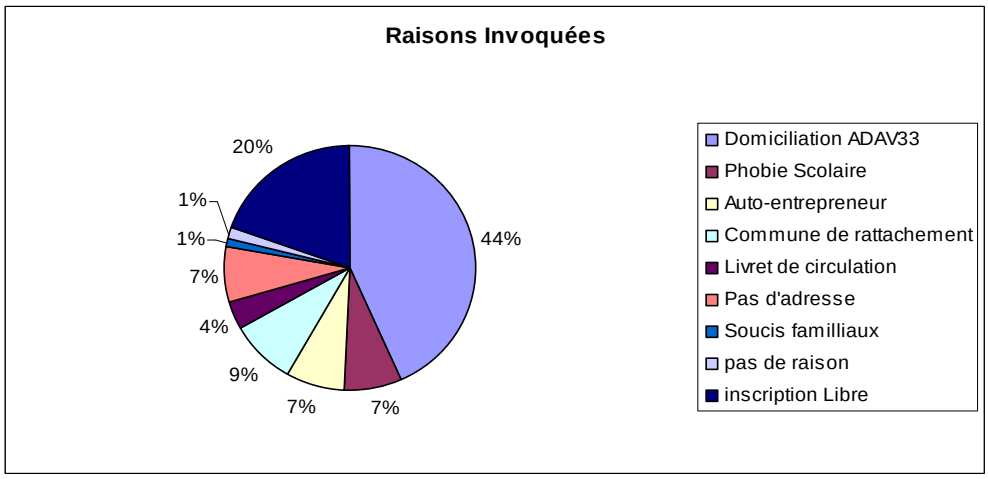


Pour quelques familles, le refus du collège est lié au faible niveau de leur enfant. N'ayant pas été acceptés en SEGPA ou ULIS, les enfants sont orientés en 6e ordinaire. Face à ce manque de réponse adaptée, les familles optent pour un enseignement à distance, même payant, afin que leurs enfants bénéficient de cours adaptés à leur niveau réel.

## 3 - L'ACTIVITE 2016 Insertion et Emploi

### Accès à l'entreprise

Nous observons cette année un net ralentissement des inscriptions des auto entrepreneurs. Cela peut s'expliquer par la procédure obligatoire d'inscription à la chambre du commerce qui génère un coût d'inscription dès le démarrage de l'activité. Souvent ce coût ne peut être supporté par ces jeunes créateurs d'entreprise.
De plus il existe une saturation du « marché local » puisque la majorité des personnes que nous accompagnons exercent la même activité , prestation de services jardinage/ élagage ou bien récupération de ferraille.

Le travail d'accompagnement des auto entrepreneurs s'oriente donc aujourd'hui davantage vers une information des futurs entrepreneurs (11 personnes ont été reçues au cours de 2016) et une clarification de leur statut vis-à-vis de la chambre de commerce ( 5 fins de dispense).

Nous avons également accompagné 3 personnes à la radiation de leur activité, celle-ci n'étant pas assez rentable.

### Rel□tion Pôle emploi et Mission loc□le

Une relation étroite existe entre l'association et les structures d'accès à l'emploi. La mission locale accompagne aujourd'hui beaucoup de jeunes couples issus des familles gens du voyage et nous sommes régulièrement sollicités pour travailler ensemble sur l'accompagnement de ces jeunes.

## 4 - L'□ctivité 2016 : Scol□ris□tion / Accès □ux loisirs

### Accès □ux loisirs ALSH

Le partenariat avec la CDC Sud Gironde nous permet d'accompagner concrètement les jeunes adolescent(e)s vers l'espace jeunes de Langon. Nous disposons d'un minibus qui permet d'organiser des ramassages de certains jeunes qui sont sans solution de transport.
La mixité des jeunes aujourd'hui ne pose pas de difficultés particulières et le fonctionnement de l'espace jeunes est mieux intégré pour les jeunes que nous accompagnons.

### Accomp□gnement à l□ scol□rité

Les missions du médiateur accompagnement à la scolarité s'articulent autour de deux logiques d'actions :

- Des actions collectives et l'exemple de Preignac est une bonne illustration des projets que nous essayons de développer

- des accompagnements de familles ou d'enfants individuels. Ces actions sont organisées suivant le besoin et les préoccupations des familles.
Elles peuvent être socio administratives et elles s'apparentent alors à l'aide à la constitution de dossiers d'inscription en scolarisation, que ce soit pour le CNED, une inscription en classe adaptée, en Segpa pour les collégiens. Quelque soit la demande, l'ADAV33 ne se substitue pas aux souhaits de scolarisation des familles mais les accompagne dans une fonction de conseil et de médiation.

La maison clausure à Toulenne futur centre social ADAV

L'accompagnement peut être également physique et il s'agit alors de participer aux côtés des parents et des jeunes à des temps de rencontre entre le monde de l'Ecole, ses acteurs et ses règles. Il peut s'agir de visites d'établissements scolaires, d'équipes éducatives, de prévention de l'absentéisme scolaire. Notre réseau et le travail de partenariat avec l'Education Nationale nous permet d'être à l'interface de ces deux univers, celui des acteurs de l'Education et celui des familles.

**PERSPECTIVES 2017**

● **Portets / Castres :** Participer au projet de relogement à terme des familles stationnant à Castres sur Gironde.

● **St Pierre de Mons :** Participer à la démarche diagnostic pour le relogement des familles stationnant en bord de Garonne à l'Aubarède.

● Finaliser la **démarche d'achat de locaux à Toulenne** pour y implanter le centre social.

● Envisager la mise en place d'un **projet collectif de sensibilisation à l'usage des nouvelles technologies** à destination des personnes précaires.

● **RSA** : Participer à l'animation et à la conception du projet Femmes en lien avec les services sociaux du Conseil Départemental.

● **Poursuivre le projet loisirs** en partenariat avec les services de la CDC et **l'accompagnement à la scolarité** sur les communes de Castres Gironde et Preignac

**Rapport d'activités rédigé en mai 2017**
**Comité de rédaction du rapport d'activités :**
Fabrice Lantoine, Christophe Carreno, Angelina Leao,
Justine Darblade, Virginie Chatel, Alain Llonin, Hélène Beaupère, Annie Robin